

<p>FORMATION</p>	<p align="center">D.E.S.S GESTION ET EVALUATION DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</p> <p>Option I – Entreprise et marché Caraïbéen Option II – Gestion et évaluation des Collectivités Territoriales Option III – Entreprise et activités touristiques</p>
<p>OBJECTIFS DE LA FORMATION</p>	<p>Option I – Formation de haut niveau aux techniques et méthodes de la gestion comptable, Financière et fiscale de l'entreprise, et du commerce international en particulier de la zone Caraïbe. Option II – Formation d'experts en évaluation des politiques publiques territoriales Option III – Formation des cadres supérieurs dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs</p>
<p>DUREE DES ETUDES</p>	<p>1 an formation initiale et éventuellement 2 ans en formation continue</p>
<p>RESPONSABLES : SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :</p>	<p>Mr Philippe SAINT-CYR, Maître de Conférences philippe.saint-cyr@martinique.univ-ag.fr * Option I : Mr F. EDIMO-NANA, Maître de Conférences ferdinand.edimo-nana@martinique.univ-ag.fr * Option II : Mr Fred CELIMENE, Professeur des Universités fred.celimene@martinique.univ-ag.fr * Option III : Mr Kinvi LOGOSSAH, Maître de Conférences kinvi.logossah@martinique.univ-ag.fr</p> <p>Mme Livie MEDJID livie.medjid@martinique.univ-ag.fr</p>
<p>ADRESSE</p>	<p>Faculté de Droit et d'Economie de la Martinique B.P 7209 – 97275 Schoelcher Cédex Tél : 05 96 72 73 76</p>
<p>CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET MODALITES D'INSCRIPTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De plein droit : - Maîtrises : droit, sciences économiques, gestion - Autres maîtrises et diplômes d'IEP sous réserve d'examen des dossiers - Diplôme d'ingénieur ouvrant accès à la Fonction Publique Territoriale - Modalités de sélection : examen du dossier et entretien avec un jury d'entrée - Inscription définitive en OCTOBRE
<p>POURSUITE EVENTUELLE D'ETUDES</p>	<p>Thèse de doctorat</p>
<p>ORIENTATIONS POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Option I : Cadres d'entreprises (financier, commercial, ressources humaines...) consultants et chargés d'études (en gestion comptable et financière, politique commerciale), juriste d'affaires internationales spécialisé dans les relations caribéennes, créateur d'entreprise, chercheur... - Option II : Consultants en finances locales, ou évaluation ou analyse financière territoriale, chargés d'études et d'évaluation dans des organismes publics ou semi publics (aménagement et développement économique local, responsables financiers et chargés d'évaluation auprès des Collectivités Territoriales). - Option III : Directeur commercial, financier, Responsable du contrôle de gestion (finance, gestion, administration) Responsable d'offices du tourisme, chargé d'études dans les institutions locales et régionales etc...

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

TRONC COMMUN AUX 3 MENTIONS (170 h)	
- Gestion comptable, financière et fiscale de l'entreprise	(30 h)
- Financement de l'entreprise	(30 h)
- Gestion des ressources humaines	(20 h)
- Théorie des organisations et du management	(20 h)
- Droit communautaire et organisation juridique internationale	(20 h)
- Informatique appliquée et étude de cas	(20 h)
- Langues (anglais ou espagnol)	(30 h)

* Option I : « Entreprise et Marché Caraïbéen » (220 h)	
- Les instruments juridiques de l'activité commerciale	(20 h)
- Droit de la distribution	(20 h)
- Economie et Géographie de la Caraïbe	(20 h)
- Réglementation des échanges dans la Caraïbe	(40 h)
- Marketing	(20 h)
- Gestion juridique des risques de l'entreprise et du Droit du crédit	(30 h)
- Stratégie et création d'entreprise	(30 h)
- Communication d'entreprise et dialogue social	(20 h)
- Méthodologie de l'insertion professionnelle	(20 h)

* Option II : « Gestion et Evaluation des Collectivités Territoriales » (200 h)	
- Méthodologie de l'évaluation des politiques publiques	(40 h)
- Analyse financière des Collectivités Locales	(40 h)
- Droit budgétaire et comptable territorial	(40 h)
- Territorialisation des politiques publiques	(40 h)
- Contrôles des Collectivités Territoriales	(40 h)

* Option III : « Entreprise et Activités Touristiques » (200 h)	
- Economie et financement du tourisme	(20 h)
- Institutions et droit du tourisme	(30 h)
- Aménagement touristique et environnement	(26 h)
- Gestion des entreprises et marketing touristique	(20 h)
- Economie du transport et tourisme	(40 h)
- Ingénierie et stratégie professionnelle appliquée	(20 h)
- Qualité du produit touristique	(20 h)
- Pratiques professionnelles	(10 h)
- Jeux d'entreprises	(14 h)

Stages :

Tous les étudiants doivent effectuer un ou des stages, selon l'option qu'ils auront choisie.

Mémoire :

Les étudiants rédigent un mémoire ou un rapport de stage à titre de mémoire. Ce rapport traite spécifiquement d'une question rencontrée par l'étudiant à l'occasion de l'un ou des stages effectués. Le sujet doit être agréé par le responsable du DESS. Le mémoire ou le rapport de stage donne lieu à notation.

Etudiants en formation continue :

Le DESS est ouvert à des étudiants en formation continue et initiale : les conditions habituelles d'inscription s'appliquent. Les étudiants en formation continue ont la possibilité de suivre la formation sur deux années consécutives. Toutefois, ils devront réussir à 50 % au moins des examens lors de la 1^{ère} année. Les modalités de contrôle des connaissances sont les mêmes que pour les étudiants en formation initiale.